

## Chronologie de la lutte dans le parc Don Bosco

Juillet 2023 : première réunion du *Comité Besta*. Des habitants du quartier San Donsato et des enseignants des écoles Besta (école primaire et secondaire) se réunissent pour organiser une collecte de signatures contre le projet de démolition des écoles Besta. Le projet prévoit également la démolition du parc Don Bosco et la construction de nouvelles écoles sur le site où se trouve actuellement le parc.

Octobre-novembre 2023 : la protestation du Comité Besta s'étend, impliquant de nombreuses personnes qui vivent ou passent dans le quartier de San Donato. Une première manifestation est organisée, réunissant des centaines de personnes.

3 janvier 2024 : premier appel à venir dans le parc par le Comité Besta : des ouvriers arrivent pour couper la zone du jardin de l'école. Le premier rassemblement fixe est formé en dessous d'un gazebo mobile installé près de l'entrée de l'école. Le matin même, une première assemblée spontanée réunit toutes les forces disposées à garder le parc jour et nuit.

13 janvier : Les mobilisés prennent contact avec la lutte turinoise du Comité pour la préservation des arbres du Corso Belgio : depuis des mois, le comité turinois bloque le chantier qui doit abattre 200 platanes par un recours d'urgence, basé sur le droit à la santé, auprès de la Cour civile. Dans les prochains jours, le Comité Besta prendra contact avec l'avocat du comité de Turin pour connaître la suite à donner à cette procédure.

29 janvier : appel du Comité Besta vers 8 heures du matin pour se précipiter dans le parc afin d'arrêter les travailleurs qui transforment la zone affectée par le chantier. Plusieurs personnes du Comité Besta s'enchaînent aux arbres ou utilisent d'autres modes de résistance passive, tandis qu'un « coup de vent » renverse inopinément les barrières déjà installées. Quelques agents de la circulation sont présents ce jour-là, qui affirment avoir été blessés lors de la manifestation. Les travailleurs s'arrêtent, le parc est encore sauvé.

*Le rassemblement fixe au parc commence à s'agrandir : une cabane est construite avec les barrières du site, pour le ravitaillement et la collecte de matériel, et des barricades sont érigées pour empêcher l'accès futur des véhicules des travailleurs ou de la police dans le parc ; les premières cabanes sur les arbres commencent à apparaître. Petits déjeuners « résistantes » tous les jours à partir de 6 heures du matin pour être prêt à stopper la reprise des travaux.*

Début février : le comité Besta dépose un recours urgent auprès du tribunal civil. Officiellement, le chantier est également bloqué aussi par cette action en justice.

6 février : réunion du comité pour discuter de la manière de répondre à l'invitation des conseillers de la maire, M. Ara et Borsari. Alors qu'au début de la réunion, certains membres du comité expriment une volonté de compromis avec la municipalité (des alternatives possibles sont mentionnées qui « satisfèraient » les deux parties, telles que le déplacement de la zone du projet vers une autre partie du parc pour réduire le nombre d'arbres à couper, ou la reconstruction de l'école sur le site), après réflexion, le comité est unanimement ferme sur le NON : le seul bâtiment *green* est celui qui existe déjà.

7 février : les conseillers de la mairie informent le Comité Besta que la réunion est annulée, car - disent-ils - ils ont pris connaissance de l'appel d'urgence déposé par le comité, une action qui montrerait clairement le refus du comité de « dialoguer ». Entre-temps, le juge du tribunal civil fixe la première audience au 14 mars et demande que les documents à l'appui des motifs de l'appel soient fournis lors de cette audience.

*Pendant ce temps, le parc continue de s'animer et d'être occupé. Les petits-déjeuners de résistance se poursuivent toujours à 6 heures du matin et, pendant la journée, le parc se transforme en salle de classe à ciel ouvert. Des constructions de toutes sortes pour défendre et embellir le parc sont installées à ses entrées et à l'intérieur (dents de dragon, bacs à fleurs, collecte des déchets, panneau d'affichage pour les tracts et les propositions, balançoire géante, tables et chaises). Diverses activités sont proposées presque tous les jours pour vivre le parc et inviter à connaître la contestation et ceux qui la soutiennent à travers des initiatives basées sur le partage des connaissances : ateliers d'escalade et de tissu aérien, présentations de livres et débats, danses populaires, ateliers de dessin libre. Des déjeuners conviviaux autogérés, des marchés de producteurs et des projections de films en plein air sont également organisés.*

21 mars : à 7 heures du matin, une équipe d'ouvriers arrive sur le site de construction de la ligne de tramway (à côté du parc), accompagnée de la police (« celere » en italien, la police équipée pour la répression dure en manif), pour assurer la protection du côté du parc qui fait face à la Via Serena. La présence de la police en tenue anti-émeute et l'assurance des ouvriers qu'ils ne couperont aucun arbre ce matin-là décourage toute intervention des défenseurs du parc. Peu après avoir laissé les ouvriers fermer le côté de la Via Serena, on voit le premier arbre tomber. Une petite action de perturbation commence sur les filets du chantier du tramway, tandis qu'un groupe de personnes se déplace vers la zone de la foire pour entrer dans l'événement *Cosmoprof* et dénoncer avec une banderole et un mégaphone ce qui se passe à quelques mètres de là.

29 mars : deuxième audience pour l'appel d'urgence. Le juge donne raison à la municipalité pour des questions de forme et non de fond : le Comité aurait dû soumettre l'appel au tribunal administratif et non au tribunal civil. L'action judiciaire a été interrompue plus tôt que prévu, à Turin le juge avait nommé un expert externe et l'enquête a entraîné un blocage du chantier pendant plus de huit mois. À ce stade, le comité sait que la police arrivera sous peu pour débarrasser le parc.

3 avril : la police et les carabinieri tentent de dégager le parc afin de permettre le démarrage des travaux du projet de la municipalité. La bataille dure plusieurs heures, 6 arbres tombent, mais en début d'après-midi, les barrières installées sont ouvertes à plusieurs endroits. L'entreprise chargée de l'abattage décide d'arrêter et les forces de l'ordre se retirent également.

Manifestants 2 : police et maire 0.

Le maire déclare le soir même que « les écologistes doivent se désolidariser des manifestants "violents" ».

5 avril : à 2 heures du matin, un étudiant mobilisé de 19 ans, qui se trouve sur le site du parc, est violemment agressé (deux tirs de Taser et un jet de gaz poivré), puis arrêté par les carabinieri qui l'accusent de vol. La nouvelle fait le tour des réseaux sociaux et des journaux, et à 10 heures un rassemblement de centaines de personnes s'est formé devant le tribunal où le garçon était jugé en référé, libéré à 17 heures (la deuxième audience du procès aura lieu le 13 mai). Un cortège l'accompagne du palais de justice jusqu'au parc, où se tient entre-temps une assemblée très suivie dénonçant les violences policières et réaffirmant la volonté de résister dans le parc. Le maire se déclare prête à discuter avec le Comité Besta.

8 avril : la première réunion se tient au palais de la municipalité. Après une première réunion séparée avec le « Comité pour le Oui » (oui à la destruction du parc), le maire déclare une suspension temporaire des travaux, et invite le Comité Besta à participer à une série de tables de discussion techniques.

19 avril : la première table de discussion avec le maire est annulée. Le comité Besta n'y participe pas car le maire n'accepte pas deux demandes préliminaires : 1. que le « comité du oui » n'y participe pas (pour éviter que la réunion ne se transforme en une zone entre deux factions de

citoyens avec le maire comme juge, alors que le petit « comité du oui » est en fait une invention hative du Partito Democratico) ; 2. que le maire fournisse à l'avance la documentation technique sur laquelle baser son intervention (mais le maire dit qu'elle ne sera accessible que lors de la réunion).

23 avril : le président du quartier de San Donato inscrit enfin la discussion sur la suspension du chantier à l'ordre du jour du conseil du quartier - trois mois après la demande du comité Besta. Pendant la réunion du conseil, une petite rassemblement a lieu devant le siège du quartier et, une fois la réunion terminée, deux personnes du comité sont arrêtées par les digos afin d'être identifiées.

24 avril : le Comité Besta publie un communiqué de presse dénonçant les tentatives d'intimidation de la police.